

Fort Giaure

Batterie dite Fort Giaura,

à Tende

Catégorie : Batterie

Aire d'étude : Alpes-Maritimes

Lieu-dit : col de Tende

Edifice contenant : place forte dite camp retranché de Tende ou barrage de Tende

Epoque de construction : 4e quart 19e siècle

Année : 1883

Auteur(s) : Maggia Giuseppe (entrepreneur de maçonnerie)

Historique :

Des cinq ouvrages d'appoint du fort de barrage de Colle Alto, c' est celui de la batterie de protection de Giaura qui s'apparente de plus près au type préconisé en Italie vers 1880 (inspirée du fort de type Séré de Rivière, 1874) .

La construction de cet ouvrage est confiée à l'entrepreneur Giuseppe Maggia par adjudication du 10 juillet 1883.

Il est le plus coûteux de l' ensemble et la mise en oeuvre de 400 jours.

Le projet initial de 1881 comportait la construction d' un important ouvrage annexe, destiné à fermer l' aile droite du camp retranché ; non réalisé, il aurait comporté un rempart sur trois côtés et une caserne défensive de 150 hommes sur le quatrième, une citerne, le tout ceint d' un fossé.

L' installation des lignes téléphoniques et télégraphiques date d' octobre 1892.

Comme les autres, l' ouvrage a été désarmé durant la première guerre mondiale ; à une date inconnue, dans les années 1930, un ouvrage d' infanterie a été aménagé en liaison avec le fort, rééditant la logique stratégique qui avait fait prévoir en 1881 l' annexe non réalisée alors.

Description :

Le fort de Giaura s' élève à la cote 2253 m et coiffe l' une des éminences de la ligne de crête des Alpes.

Batterie pour un armement de 10 pièces d'artillerie conçue selon un plan-type : front d'attaque opposé au front de gorge plus long et formé de deux pans égaux réunis par un angle obtus ; flancs est et ouest symétriques de moindre développement ; recherche de symétrie de part et d'autre de l'axe défini par la porte d'entrée.

Ouvrage ample de plan pentagonal symétrique, ceint d'un fossé continu creusé dans le banc rocheux ; seule entorse à la symétrie : organe de flanquement saillant sur l'escarpe du front nord à l'angle nord-ouest, de type caponnière.

Les matériaux de construction sont de provenance locale, gros moellons ou cailloux de granite, calcaire et schiste destinés à être enduits ; les sols des corridors sont des calades ; emploi de brique en encadrement des baies.

Le front de gorge est précédé d'une étroite esplanade sur laquelle s'élève une fontaine (bassin en évier et mur-écran de fond) .

Les casemates du casernement sont concentrées sur le front de gorge, au nord, percé par la porte d'entrée et installées uniquement au niveau du fossé ; sur le mur principal de la "porterie", quatre travées, dont deux avec fenêtres hautes, les autres étant des créneaux de fusillade, identiques à ceux du parapet d'infanterie qui se développe de part et d'autre.

Le front d'attaque au sud présente un mur polygonal flanqué de deux remparts avec revêtement d'escarpe en glacis couronné d'une tablette ; terre-plein derrière destiné à porter les pièces d'artillerie.

Les murs d'escarpes sont percés de créneaux de fusillade correspondant aux locaux souterrains adossés.

Dans la cour intérieure, six monticules qui sont des traverses servant d'appui aux points de tir et de réserves de munitions : une face-mur plate maçonnée (une porte, une fenêtre) , l'arrière étant en talus recouvert d'une épaisse couche de terre herbeuse ; également un large massif isolé remparé, de même hauteur que l'ouvrage d'entrée du fort, avec façade maçonnée en angle obtus au nord et cinq travées de magasins voûtés à l'intérieur (il oblige le voie d'entrée à former une chicane) .

La porte est précédée d' un point à unique arche dormante attenante à la contrescarpe.

Les quatre travées de casemates de l' entrée communiquent directement et se commandent mutuellement, affectés en majeure partie à des dortoirs de garnison ; en sous-sol, travée de l' escalier qui se prolonge par un souterrain qui traverse le fossé et dessert le magasin à poudre, implanté au-delà de la contrescarpe et ceinturé de son couloir d' isolement voûté.

Une galerie souterraine aveugle trois fois coudée suit le contour des flancs et du front sud de la cour intérieure.

Gros-oeuvre : granite ; calcaire ; schiste ; moellon sans chaîne en pierre de taille ; enduit ; Béton
couverture (matériau) : terre en couverture

Etages : étage de soubassement ; rez-de-chaussée surélevé ; 1 étage carré

Couvrement : voûte en berceau ; voûte en arc-de-cloître ; voûte d'arêtes

Escaliers : escalier intérieur

Etat : mauvais état

propriété publique

Date protection MH : édifice non protégé MH

Type d'étude : enquête thématique régionale (architecture militaire de Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Date d'enquête: 2001

R édacteur(s) : Corvisier Christian ; Marciano Florence

N° notice : IA06001317

(c) Inventaire général, 2001